

La session sera l'occasion d'échanger des opinions concernant le rapport du HLPE-FSN ayant trait au renforcement des systèmes alimentaires urbains et périurbains au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le contexte de l'urbanisation et de la transformation rurale. Elle donnera également la possibilité aux participants de débattre du rôle essentiel du travail décent dans les systèmes agricoles et alimentaires.

Temps de parole et participation de haut niveau

Les séances plénières du CSA sont l'occasion d'un dialogue et d'échanges constructifs entre les parties prenantes et offrent notamment aux chefs de délégation la possibilité de prononcer leur déclaration officielle lors de la séance plénière d'ouverture ou, s'ils préfèrent, de la présenter par écrit. Les délégués sont priés de faire des interventions succinctes (trois minutes au maximum, à l'exception des déclarations prononcées par un ministre, par le chef d'un groupe ou au nom d'un groupe régional) et en rapport avec le point examiné. Il n'est pas prévu que de longues déclarations formelles soient prononcées, mais les présentations dont la longueur dépasse les délais impartis peuvent être transmises par voie électronique au secrétariat du CSA, qui les mettra à disposition sur son site web public. Un système de feux de signalisation aidera les délégués à gérer le temps qui leur est attribué.

Il est demandé à tous les délégués d'envoyer leur déclaration par courrier électronique à l'adresse cfs@fao.org, au moins une heure avant la séance concernée, pour que les interprètes puissent en prendre connaissance aux fins de son interprétation dans les six langues officielles de la FAO, et pour qu'elle soit publiée (en langue originale) dans la section prévue à cet effet sur la page web de la 52^e session du CSA.

Dans l'éventualité où la délégation d'un membre compterait des personnalités de haut niveau (ministre, vice-ministre, secrétaire d'État ou fonctions équivalentes), elle est priée d'en informer le secrétariat, qui accordera à ce chef de délégation un rang de priorité sur la liste des orateurs.

I. QUESTIONS RELATIVES À L'ORGANISATION

- a) Adoption de l'ordre du jour et du calendrier (*pour décision*)
- b) Composition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (*pour information*)
- c) Composition du Comité de rédaction (*pour décision*)
- d) Modalités d'élaboration du rapport final de la 52^e session du CSA (*pour décision*)

Documents de travail:

- CFS 2024/52/1/Rev.3 – Ordre du jour provisoire de la 52^e session du CSA (le présent document)
- CFS 2024/52/Inf.1/Rev.2 – Calendrier provisoire de la 52^e session du CSA
- CFS 2024/52/Inf.2/Rev.2 – Guide de la 52^e session du CSA
- CFS 2024/52/Inf.4/Rev.2 – Composition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale
- CFS 2024/52/2/Rev.2 – Guide relatif à l'élaboration du rapport final de la 52^e session du CSA

II. RENFORCEMENT DE L'ACTION COORDONNÉE FACE À LA CRISE ALIMENTAIRE – L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE MONDE 2024 **(pour information et examen)**

- a) Déclarations liminaires prononcées par les personnes suivantes ou leurs délégués (les déclarations seront publiées sur la page web où seront regroupés les documents de la 52^e session du CSA):

- le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU);
 - le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO);
 - le Président du Fonds international de développement agricole (FIDA);
 - la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM);
 - le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies;
 - le Président du Conseil économique et social des Nations Unies;
 - la Présidente du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE-FSN);
 - la Présidente du CSA.
- b) Présentation du rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024*;
- c) Présentation du rapport succinct du CSA sur la gouvernance collaborative en vue d'une action concertée pour faire face aux nouvelles crises alimentaires mondiales et transformer de manière durable les systèmes agricoles et alimentaires;
- d) Exposé sur les initiatives internationales en cours en matière de lutte contre la faim et la pauvreté;
- e) Déclarations des délégués sur l'action coordonnée face à la crise alimentaire mondiale.

Documents de travail:

- CFS 2024/52/3/Rev.1 – Renforcer l'action coordonnée face à la crise alimentaire – *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024* – Projet de conclusions
- CFS 2024/52/Inf.15 – Édition 2024 du rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*
- CFS 2024/52/Inf.16 – Rapport succinct du CSA sur la gouvernance collaborative en vue d'une action concertée pour faire face aux nouvelles crises alimentaires mondiales et transformer de manière durable les systèmes agricoles et alimentaires
- CFS 2024/52/Inf.17 – Note d'information sur les initiatives internationales en cours en matière de lutte contre la faim et la pauvreté
- CFS 2024/52/Inf.18 – Document de synthèse du HLPE-FSN sur les crises alimentaires aiguës engendrées par des conflits: interventions possibles à la lumière des situations d'urgence actuelles

III. MANIFESTATION THÉMATIQUE MONDIALE: FAIRE PROGRESSER L'ASSIMILATION DES DIRECTIVES VOLONTAIRES DU CSA À L'APPUI DE LA CONCRÉTISATION PROGRESSIVE DU DROIT À UNE ALIMENTATION ADÉQUATE DANS LE CONTEXTE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE NATIONALE (*pour information et examen*)

Cette séance permettra de faire le point sur les progrès accomplis dans l'utilisation et l'application des Directives volontaires du CSA à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, à l'occasion du 20^e anniversaire de leur adoption.

Documents de travail:

- CFS 2024/52/4 – Manifestation thématique mondiale: Faire progresser l'assimilation des Directives volontaires du CSA à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une

alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale – Projet de conclusions

- CFS 2024/52/Inf.19 – Directives volontaires du CSA à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale
- CFS 2024/52/Inf.20 – Suivi de l'utilisation et de l'application des Directives volontaires du CSA à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale – Analyse par le secrétariat des contributions reçues à l'appui de la manifestation thématique mondiale

IV. RENFORCER L'IMPACT DES PRODUITS DE DU CSA RELATIFS AUX POLITIQUES: ADOPTION DU PLAN D'ACTION VISANT À RENFORCER L'UTILISATION DES PRODUITS DU CSA RELATIFS AUX POLITIQUES (*pour décision*)

La version définitive du plan d'action visant à renforcer l'utilisation des produits du CSA relatifs aux politiques est l'aboutissement d'un processus de négociation multipartite inclusif mené au sein d'un groupe de travail à composition non limitée. Elle sera présentée au CSA réuni en séance plénière, pour examen et adoption.

Documents de travail:

- CFS 2024/52/5 – Plan d'action visant à renforcer l'utilisation des produits du CSA relatifs aux politiques
- CFS 2024/52/6 – Plan d'action visant à renforcer l'utilisation des produits du CSA relatifs aux politiques – Projet de décision

V. ORIENTATION STRATÉGIQUE DU CSA À L'HORIZON 2030 (*pour décision*)

La version actualisée de la section à évolution continue du Programme de travail pluriannuel du CSA 2024-2027 sera présentée pour examen et adoption par le Comité.

Documents de travail:

- CFS 2024/52/7 – Programme de travail pluriannuel du CSA pour la période 2024-2027 – Mise à jour de la section à évolution continue et projet de décision
- CFS 2024/52/Inf.21 – Rapport intérimaire annuel du CSA 2024

VI. S'INTÉRESSER AUX MULTIPLES DIMENSIONS DES INÉGALITÉS: ADOPTION ET APPLICATION EFFECTIVE DES RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU CSA SUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION (*pour décision*)

La version définitive des recommandations de politique générale du CSA sur la réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition est l'aboutissement d'un processus de négociation multipartite inclusif mené au sein d'un groupe de travail à composition non limitée. Elle sera présentée au CSA réuni en séance plénière, pour examen et adoption. La séance sera également l'occasion de mettre en lumière les éléments les plus saillants des recommandations et les possibilités de faire progresser et d'accélérer l'adoption et l'application effective des recommandations aux niveaux mondial, régional, national et local.

Documents de travail:

- CFS 2024/52/8/Rev.1 – Recommandations de politique générale du CSA sur la réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition
- CFS 2024/52/9 – Recommandations de politique générale du CSA sur la réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition – Projet de décision

VII. PROMOUVOIR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION LE LONG DU CONTINUUM RURAL-URBAIN: RENFORCEMENT DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES URBAINS ET PÉRIURBAINS AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE CONTEXTE DE L'URBANISATION ET DE LA TRANSFORMATION RURALE (*pour examen*)

- a) Présentation du rapport du HLPE-FSN sur le renforcement des systèmes alimentaires urbains et périurbains au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le contexte de l'urbanisation et de la transformation rurale.
- b) Observations et contributions des parties prenantes du CSA sur le contenu du rapport dans la perspective du processus de convergence des politiques du CSA sur le renforcement des systèmes alimentaires urbains et périurbains au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le contexte de l'urbanisation et de la transformation rurale.

Documents de travail:

- CFS 2024/52/10 – Renforcement des systèmes alimentaires urbains et périurbains au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le contexte de l'urbanisation et de la transformation rurale – Projet de conclusions
- CFS 2024/52/Inf.22 – Rapport du HLPE-FSN sur le renforcement des systèmes alimentaires urbains et périurbains au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le contexte de l'urbanisation et de la transformation rurale (2024)

VIII. PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT DANS LES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES (*pour information et examen*)

Cette séance permettra d'aborder le rôle essentiel du travail décent dans les systèmes agricoles et alimentaires sous l'angle du droit à l'alimentation et de réfléchir aux synergies qu'il serait possible de créer entre les activités menées par le CSA et l'Organisation internationale du Travail (OIT) en matière de convergence des politiques, et en particulier à la manière dont les orientations existantes du CSA pourraient faciliter l'utilisation au niveau national des Principes directeurs de l'OIT pour la promotion du travail décent dans l'industrie agroalimentaire.

Documents de travail:

- CFS 2024/52/11 – Promouvoir le travail décent dans les systèmes agricoles et alimentaires – Projet de conclusions
- CFS 2024/52/Inf.23 – Promouvoir le travail décent dans les systèmes agricoles et alimentaires – Note d'information

IX. FORUM SUR L'APPROPRIATION DES DIRECTIVES VOLONTAIRES DU CSA SUR L'ÉGALITÉ DES GENRES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES FILLES DANS LE CONTEXTE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION *(pour information et examen)*

Le forum a pour but de donner l'occasion aux parties prenantes du CSA d'examiner la mise en œuvre des Directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition et de susciter un engagement politique de la part des gouvernements, des donateurs, de la société civile, du secteur privé et du système des Nations Unies.

Documents de travail:

- CFS 2024/52/12 – Forum sur l'appropriation des Directives volontaires du CSA sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition – Projet de conclusions
- CFS 2024/52/Inf.24 – Forum sur l'appropriation des Directives volontaires du CSA sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition – Note conceptuelle
- CFS 2024/52/Inf.25 – Directives volontaires du CSA sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition

X. AUTRES QUESTIONS

- a) Membres et membres suppléants du Bureau du CSA *(pour information)*
- b) Date de la 53^e session du CSA *(pour décision)*
- c) Adoption du rapport final *(pour décision)*